

Écrit par Dr KONATE Abdoulaye

Lundi, 24 Juin 2013 18:32 - Mis à jour Mardi, 25 Juin 2013 12:29

---

Les présents états généraux se tiennent à un quart de siècle après la création de l'ordre des médecins du Mali (**loi 86-35 AN/RM**). Pendant cette période, le monde médical a connu des changements notables tant du point de vue de la formation que

celle de la pratique de tous les jours. Cette situation reste liée à l'évolution des valeurs sociétales, mais également aux nouveaux besoins sanitaires qui y sont inhérents. Les assises actuelles offrent l'occasion au Conseil national de l'ordre des

médecins, de soumettre à l'analyse critique des acteurs et partenaires de la santé, des questions essentielles qui se posent en termes de défis à notre corporation. [Télécharger le document ici](#)